

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:190329-2022:TEXT:FR:HTML>

**France-Porto-Vecchio: Services d'architecture
2022/S 071-190329**

Avis de concours

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: mairie de Porto Vecchio
Adresse postale: hôtel de Ville bp a 129
Ville: Porto Vecchio Cedex
Code NUTS: FRM01 Corse-du-Sud
Code postal: 20537
Pays: France
Courriel: marches.publics@porto-vecchio.fr
Téléphone: +33 495709552

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.porto-vecchio.fr>
Adresse du profil d'acheteur: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_G4M9-3cUzK

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_isx4dUM2d_
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_isx4dUM2d_

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Organisme de droit public

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

maîtrise d'oeuvre pour la construction de la cuisine centrale de Porto-Vecchio
Numéro de référence: 2022-16

II.1.2) Code CPV principal

71200000 Services d'architecture

II.2) Description

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

II.2.4) Description des prestations:

maîtrise d'oeuvre pour la construction de la cuisine centrale de Porto-Vecchio

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.10) Critères de sélection des participants:

les critères de sélection des candidatures (sans ordre de priorité), évalués au regard de la nature, de l'importance et de la complexité de l'opération envisagée : - aptitude à réaliser la mission résultant des compétences et moyens présentés. - Capacités financières. - Pertinence des références présentées eu égard à la consistance et aux objectifs de l'opération. Le candidat ou l'équipe candidate devront posséder au minimum les compétences suivantes : - architecture. - Ingénierie spécialisée : conception réalisation de cuisines collectives. - Ingénierie bâtiment : structure, fluides, thermique/génie climatique, électricité courants forts et courants faibles. - Ingénierie infrastructure : VRD. - Economie de la construction. - OPC. Conditions particulières applicables aux candidatures : - pour les groupements le rôle du mandataire sera assuré par un architecte. - Aucun architecte ne pourra être simultanément dans plusieurs dossiers de candidature. - Plusieurs compétences pourront être assurées par un même opérateur si celui-ci justifie des compétences appropriées. - Les équipes devront obligatoirement être constituées, lors de la passation du marché, en groupement momentané de cotraitants conjoints avec le mandataire solidaire. - Les équipes devront obligatoirement avoir intégré l'obligation faite à l'architecte mandataire de prendre en charge et d'assumer l'élément de mission DET, et à ce titre d'animer les réunions de chantier hebdomadaires

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.2) Type de concours

Restreint

Nombre de participants envisagé: 3

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés:

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets:

le jury apprécie les projets au regard des critères de jugement qui suivent : 1. qualité de la réponse au programme 2. compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation

Date: 09/05/2022

Heure locale: 11:30

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation:

français

IV.3) Récompenses et jury

IV.3.1) Information sur les primes

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui

Nombre et montant des primes à attribuer:

les frais engagés par les concurrents pour le projet sont compensés par une rémunération de 37.000,00 euro(s) (H.T.). Le versement de la prime est assujéti à la complétude et la qualité des prestations, qui sont évaluées par le jury

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants:

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours: oui

IV.3.4) Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice: oui

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés:

M. Jean-Christophe ANGELINI Maire - Président de la CAO Commerçant
M. Michel GIRASCHI 1er adjoint - Membre élu de la CAO Commerçant
Mme Emmanuelle GIRASCHI 2ème adjoint - Membre élu de la CAO Infirmière, orthopédiste
Mme Dumenica VERDONI 4ème adjoint - Membre élu de la CAO Professeur des universités
Mme Jeanne STROMBONI Conseillère - Membre élu de la CAO En recherche d'emploi
M. Georges MELA Conseiller - Membre élu de la CAO Sans profession
Mme Sophie MURGIA Architecte
M. Jean-Mathieu DE LIPOWSKI Architecte
M. Pierre-Olivier MILANINI Architecte
M. Gérard CESARI 9ème adjoint Retraité Membre suppléant
M. Didier LORENZINI Conseiller Fonctionnaire territorial Membre suppléant
M. Vincent GAMBINI Conseiller Conseiller en assurance Membre suppléant
Mme Nathalie APOSTOLATOS 6ème adjoint Architecte d'intérieur Membre suppléant
Mme Marie-Antoinette CUCCHI Conseillère Médecin Membre suppléant

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3) Informations complémentaires:

en application de l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, les candidatures devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur. Le dossier de candidature sera intégralement rédigé en langue française, composé de documents de bonne qualité et parfaitement lisibles, toutes les représentations graphiques et photographes étant en couleur. La composition du dossier de candidature est indiquée au règlement de la consultation (article 3). Le mémoire de présentation et le programme sont joints au dossier de consultation

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: tribunal Administratif de Bastia
Adresse postale: villa Montepiano
Ville: Bastia Cedex
Code postal: 20407
Pays: France
Courriel: Grefte.ta-bastia@juradm.fr
Téléphone: +33 495328866
Adresse internet: <https://www.telerecours.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Nom officiel: tribunal Administratif de Bastia
Adresse postale: villa Montepiano
Ville: Bastia Cedex
Code postal: 20407
Pays: France
Courriel: Grefte.ta-bastia@juradm.fr
Téléphone: +33 495328866
Adresse internet: <https://www.telerecours.fr>

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:
voir Règlement de la consultation

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel: tribunal Administratif de Bastia
Adresse postale: villa Montepiano
Ville: Bastia Cedex
Code postal: 20407
Pays: France
Courriel: Grefte.ta-bastia@juradm.fr
Téléphone: +33 495328866
Adresse internet: <https://www.telerecours.fr/>

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

06/04/2022